



DIR'LETTER



des directeurs d'école d'Eure et Loir

année 2025 2026

AU SOMMAIRE

LES ACTUS

LES ACTUS

- Livrets d'accompagnement EVAR
- LSU/ADAGE
- Visio d'échanges entre pairs

LE DOSSIER

- Les ordres du jour des conseils d'école
- Le livret d'accueil enseignant

LA QUESTION DU JOUR

TO DO LIST

CONTACT

Alice Flamant

Référente départementale des Directeurs d'Ecole
referentdirecole@ac-orleans-tours.fr

Portail pédagogique

Annuaire départemental

Mettre en oeuvre le programme EVAR/EVARS

Afin d'accompagner les équipes des écoles et établissements scolaires dans la mise en oeuvre des programmes d'éducation à la vie affective et relationnelle dans le premier degré et d'éducation à la vie affective et relationnelle, et à la sexualité dans le second degré dès la rentrée 2025, cette page met à leur disposition le programme, des livrets pédagogiques, des repères, une foire aux questions ainsi que des documents de communication à destination des familles.

[Ajouter aux favoris](#)



Suivez les parutions des livrets d'accompagnement EVAR sur la page EDUCSCOL dédiée.



Parcours d'éducation artistique et culturelle

Importer les projets EAC renseignés dans ADAGE

Saisir l'appréciation globale pour le parcours d'éducation artistique et culturelle



Sur les LSU, vous pouvez désormais téléverser les actions ADAGE dans le Parcours d'éducation artistique et culturelle: Bilans périodiques/ Parcours éducatifs/ PEAC/ Importer les projets EAC renseignés dans ADAGE



La prochaine visio d'échanges entre pairs aura lieu le 19 mai, de 12h15 à 13h15.



Le GDDE a rédigé des idées d'ordres du jour pour les différents conseils d'école.



Livret d'accueil


En cliquant sur l'image, vous trouverez un modèle modifiable (sur l'application CANVA) pour un livret d'accueil enseignants. [Ici](#) si vous voulez une version WORD simplifiée.

LA QUESTION DU JOUR

Comment trouver des ressources sur les Compétences psycho-sociales?



TO DO LIST

Organisation pédagogique	
Finaliser le point d'étape des actions du projet d'école préalablement à la réunion du conseil d'école.	
Élaborer une structure pédagogique prévisionnelle pour la prochaine rentrée à l'aide des listes.	
Faire un premier projet de répartition des élèves après avis du conseil des maîtres, en tenant compte des admissions, radiations et dérogations connues, et du bâti scolaire.	
Mettre en place un temps de travail en équipe pour faire le bilan des acquis des élèves et des perspectives pour la rentrée suivante.	
Fonctionnement de l'école	
Transmettre à l'IEN la liste des élèves pour lesquels les parents ont formé un recours auprès de la commission départementale d'appel contre la décision du conseil des maîtres s'agissant des conditions de poursuite de scolarité, notamment dans le cadre d'un redoublement.	
Procéder aux nouvelles admissions et aux radiations.	
Procéder le cas échéant aux commandes de manuels scolaires auprès de la mairie, après avoir stabilisé les effectifs par niveau scolaire.	
Relations avec les partenaires de l'école et les parents d'élèves	
Informers les parents ou représentants légaux, qui ont formé un recours contre la décision du conseil des maîtres s'agissant des conditions de poursuite de scolarité de leur enfant, de la décision définitive de la commission départementale d'appel.	
Réunir le troisième conseil d'école afin de présenter le bilan annuel des actions pédagogiques, le bilan du projet d'école, les bilans de la coopérative scolaire ou de l'union sportive le cas échéant, ainsi que le bilan de l'utilisation des ressources et les perspectives pour l'année suivante, puis adresser le procès-verbal de la réunion en un exemplaire à l'IEN de circonscription et un exemplaire au maire. Un exemplaire du procès-verbal est affiché en un lieu accessible aux parents d'élèves.	
Veiller à ce que les futurs élèves de maternelle et leurs familles soient accueillis dans l'école maternelle.	
Veiller à ce que les élèves issus de l'école maternelle soient accueillis dans l'école élémentaire avant l'entrée en CP.	
Prendre l'attache du principal du collège de secteur afin d'organiser une visite de son établissement destinée aux élèves de CM2 entrant au collège.	